L'Union de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 Rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 18 JUILLET 1879

LA CONVENTION.

Séance de jeudi, 17 juillet.

La séance est ouverte à deux heures. Soixante-quatorze délégués sont présents. M. Wills remplit le fauteuil.

M. Watkins approuvant le motion de revenir sur le Vote par appel a été adopté (article 1 de l'ordonnance de la dette de l'Etat. On réclame le vote ; 48 votent à faire l'affirmative, 34 donnent la négative, et la motion prévaut.

Nouvel ordre du jour : l'ordonnance :

Article 1—Il est ordonné que l'intérêt des bonds constituant la dette publique de l'Etat soit payé par un tant pour cent, durant une période de cinq ans, à dater du 1er janvier 1880, excepté à 3 pour cent, et devra être payé tous les six mois.

Article 2—Il est de plus ordonné que les portions de cette bonds constituant la dette publique, qui auront été transférées par le trésorier au trésorier de l'Etat, et à ce titre qui n'auront la gouvernement de la ville de New York et dans la ville de Londres. La dit trésorier en équal devra tenir pour sur les dits bonds les mots "intérêt réduit à 3 pour cent par an, durant quinze ans, et ensuite à 6 pour cent".

Article 3—Il est de plus ordonné que le coupon échéant le 1er janvier 1880, ainsi que le coupon payable pour le paiement de l'intérêt sur transmission au fonds général, à l'effet de couvrir les dépenses de l'exécution.

M. Richardson offre un substitut qui réduit la dette consolidée de l'Etat de vingt-cinq pour cent et assurée, aux porteurs des bonds de $5, $10, $20, $50 et $100, portant 4, pour cent d'intérêt à dater du 1er janvier 1880, et qui devront être reçus en paiement des taxes destinées au paiement de l'intérêt.

M. Simon présente un amendement qui fait une réduction de cinquante pour cent.

M. Cunningham propose un amendement à l'article 1. Il y est dit, aux fonctionaires de l'Etat, un devoir de porter devant les tribunaux la question de la validité et de la légalité des bonds, en refusant le paiement de l'intérêt.

M. Caffrey dit qu'il n'est pas opposé à l'amendement du délégué de Natchitoches comme proposition théorique, mais applique qu'il bonne, que l'assemblée cherche à mettre sur une base solide, l'effet en serait de jeter du doute moral sur les obligations qui pourront être acquises.

M. Poché appuie l'amendement de M. Cunningham ; c'est, dit-il, de la part de l'Etat, la déclaration honnête d'une intention d'acquitter les obligations légales, et de rejeter celles dont l'illégalité pourrait être établie. On nous amène à ce vote le monde entier, ajoute le délégué de St Jacques, qu'une partie de la dette est frauduleuse. La discussion des livres de l'Auditeur nous a donné la preuve de la fraude, mais ce, plus tard, et se trouve les livres, et y découvrons de preuve de l'illégalité de certaines obligations, qui de nous prendrait que l'Etat payât ce que nous ne devons pas.

M. Watkins partage l'opinion de M. Caffrey, et combat la proposition du délégué de Natchitoches. Il faut, dit-il, que la décision de l'assemblée soit définitive.

Une motion de déposer sur le bureau l'amendement de M. Cunningham prévaut par un vote de 57 contre 46.

M. Watkins offre d'amender, à l'article 1, un proviso qui réduit la dette à soixante-quinze pour cent et donne, aux porteurs, des bons portant un intérêt de 3 pour cent l'an, à dater du 1er janvier 1880—intérêt qu'on devra être payé tous les six mois.

M. Simon propose de remplacer les mots "soixante-quinze pour cent" par les mots "cinquante pour cent."

Une motion de déposer les deux amendements sur le bureau prévaut par un vote de 87 contre 31.

M. Blanchard présente un amendement à l'article 1. Il y est offert, aux porteurs, tout le montant de leurs bonds, un intérêt de dix pour cent durant cinq ans, à dater du 1er janvier 1880 ; 3 pour cent durant dix ans, à dater du 1er janvier 1885, et ensuite, 4 pour cent—intérêt à payer tous les six mois.—Les porteurs pourront opter entre cette proposition et le paiement de soixante-quinze pour cent, en convertissant des $5, $10, $15 et $20, portant 4 pour cent d'intérêt à dater du 1er janvier 1880.—Il est pourvu, dans la modification du délégué de Caddo, au prélèvement d'une taxe de deux mills et demi par an pour le paiement de l'intérêt et du capital, mais la taxe ne devra pas excéder le maximum du taux que fixe la présente Constitution.

M. Forman propose une amendement qui ne permet l'émission que de cinquante bonds de cinq piastres. Le but du délégué d'Orléans est d'économiser ce que coûteraît à l'Etat les quatre autres planches.

M. Blanchard accepte la modification.

—M. Blanchard retire son amendement pour permettre un vote sur le substitut de M. Simon (paiement de cinquante pour cent de la dette) à celui de M. Richardson.

Le substitut est repoussé par le vote suivant :

Pour le substitut—MM. Baskin, Bienvenue, Bridger, Burton, Byrne, Carey, Colvin, Cunningham, Dillard, Easterly, Elam, Estopinal, Faulk, Forman, Gaskins, Girard Gowers, Goettinger, Havard, Henry [S. P.], Henry [J.], Jastremski, Jenkins, Jeffries, Kelly, Kemp, Kennedy, Kidd, Kirkman, Lagan, Land, Long, Lott, Lockett, Millard, Moreland, Moore [J. M.], Munday, McGinis, Nutt, Ogden, Pardee, Reid, Richardson, Rivet, Self, Simon, Stagg, Stone, Sutherlin, Thompson, Tédd, Vance, Webb—50.

Contre le substitut—MM. Allain, Babcock, Bell, Blanchard, Bobin, Bolton, Bourgeois, Breaux Breen, Brian, Bulger, Bulow, Caffrey, Cahen, Chaffe, Chipolla, Claiborne, Collins, Davenport, Davidson [J. T.], Davidson [J. S.], Demas, Denis, Dickerson, Edwards, Favrot, Fontelieu, Gardner, George, Gla, Grimes, Herren, Hough, Howell, Kernochan, Knoblock, Lanaux, Landry, Leake, LeGardeur, Lean, Lyons, Marks, Matthews, Mentz, Moore [I. D.], McConnell, Noguez, Ontivier, Parlange, Phelps, Pinchback, Pohl, Rosch, Robertson, Semmes, Smith [W. B.], Stagg, Stamps, Stevenson, Stewart, Stringfellow, Strovich, Watkins, Wellis, White, Williams [E.], Young [D.], Young [E. T.]—69.

Contre l'amendement:— MM. Baskins, Bienvenue, Blanchard, Bridger, Byrne, Carey, Colvin, Cunningham, Davenport, Davidson (J. T.), Dillard, Easterly, Elam, Estopinal, Faulk, Favrot, Stagg, Gaskins, Girard, Gowers, Goettinger, Havard, Henry (S. P.), Henry (J.), Howell, Jastremski, Jenkins, Jeffries, Kelly, Kemp, Kennedy, Kidd, Kirkman, Lagan, Land, Long, Lott, Lockett, Millard, Moreland, Moore (J. M.), Munday, McGinis, Nutt, Ogden, Pardee, Reid, Richardson, Rivet, Self, Simon, Stagg, Stone, Sutherlin, Thompson, Tédd, Vance, Webb, Wells—50.

M. Bell au nom du comité de la ville, présente un rapport dont l'assemblée ordonne l'impression.

M. Caffrey demande la troisième lecture de l'ordonnance de la dette de l'Etat. La Convention refuse de suspendre son règlement pour considérer la motion.

Sur la motion de M. Breaux, le deuxième article est modifié conformément à l'amendement de M. Stone.

Sur la motion de M. Caffrey, l'assemblée ordonne l'impression de l'ordonnance modifiée, qu'elle met à l'ordre du jour de vendredi—aujourd'hui—à onze heures.

L'ordonnance du comité des homestead demeure—est appelée.

Plusieurs amendements à l'article 1 donnent lieu à des débats.

A trois heures et demie, la Convention, sans avoir voté sur aucune des modifications, suspend la séance jusqu'à sept heures et demie du soir.

SÉANCE DU SOIR.

A sept heures et demie la Convention est réunie de nouveau.

Comme il avait été décidé à la séance du jour, l'ordonnance 446, relative aux Homesteads et aux autres exemptions, est prise en considération ; le secrétaire de l'assemblée en donne lecture.

L'adoption de l'article premier soulève de longues discussions ; nombre d'amendements et de substitutions sont proposés, plusieurs desquels sont accueillis favorablement, les autres repoussés.

A neuf heures, l'assemblée n'a encore rien fait de définitif ; le plus grand nombre des ses membres ont abandonné leurs sièges et se promènent dans la salle.

M. Poché, croyant avec raison que la question est d'un caractère d'une très haute importance pour être traitée hâtivement, met à profit ce moment de confusion pour demander à ses collègues de différer au lendemain la discussion du sujet qui occupe leur attention. A la demande du délégué de St Jacques, aucune opposition n'est faite.

L'assemblée s'ajourne alors, fixant la discussion des homesteads immédiatement après celle de la dette.

Quelque chose de lu.....Les médecins.

45 Years Before the Public.
THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
CELEBRATED
LIVER PILLS,
FOR THE CURE OF
Hepatitis, or Liver Complaint,
DYSPEPSIA AND SICK HEADACHE.
Symptoms of a Diseased Liver.
PAIN in the right side, under the edge of the ribs, increases on pressure; sometimes the pain is in the left side; the patient is rarely able to lie on the left side; sometimes the pain is felt under the shoulder blade, and it frequently extends to the top of the shoulder, and is sometimes mistaken for rheumatism in the arm. The stomach is affected with loss of appetite and sickness; the bowels in general are costive, sometimes alternative with lax; the head is troubled with pain, accompanied with a dull, heavy sensation in the back part. There is generally a considerable loss of memory, accompanied with a painful sensation of having left undone something which ought to have been done. A slight, dry cough is sometimes an attendant. The patient complains of weariness and debility; he is easily startled, his feet are cold or burning, and he complains of a prickly sensation of the skin; his spirits are low; and although he is satisfied that exercise would be beneficial to him, yet he can scarcely summon up fortitude enough to try it. In fact, he distrusts every remedy. Several of the above symptoms attend the disease, but cause have occurred where few of them existed, per examination of the body after death, has shown the liver to have been extensively deranged.
AGUE AND FEVER.
DR. C. McLANE'S LIVER PILLS are CAPSE OF AGUE AND FEVER, when taken with Quinine, are productive of the most happy results. No better cathartic can be used, preparatory to, or after taking Quinine. We would advise all who are afflicted with this disease to give them a FAIR TRIAL.
For all bilious derangements, and as a simple purgative, they are unequalled.
BEWARE OF IMPOSITION.
The genuine McLANE'S LIVER PILLS have the signatures of C. McLANE and Fleming Bros. on the wrapper.
Some persons having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS prepared by Messrs. Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name McLANE, would differently but same pronunciation.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 juillet.—Temps partiellement couvert et pluies locales, léger changement dans la température, vents d'est au sud.

Thermométrique de l'Union, 17 juillet 1879.

Fahrenheit		Centigrade
6 heures du matin	79	26
Midi	81	27
3 h. P. M.	85	29
6 h. P. M.	83	27

Baromètre réduit à 0°.

Niveau du fleuve, hauteur 17 pieds 8 pouces 47 pouces au-dessus du zéro du wharf.

Tableau des eaux au-dessus de l'étiage (mesure des pieds anglais).

Augusta, Ala.	3.11	Nashville, Tenn.	0.40
Cairo, Ill.	12.03	New-Orleans	18.11
Chattanooga, O.	0.00	Pittsburg, Pa.	4.00
Cincinnati, O.	6.11	Quincy, Ill.	1.00
Columbus, Ky.	6.00	Springfield, Mo.	1.10
Dubuque, Iowa	2.00	Vicksburg, Miss.	17.00
Keokuk, Iowa	12.03	St Paul, Minn.	0.00
Louisville, Ky.	4.00	Vicksburg, Miss.	19.03
Memphis, Tenn.	23.00	Yankton, D. T.	—

Les chiffres de niveau des lignes sont de 1874.

GEORGE H. BOEH,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

Mariages, abdications et décès inscrits au bureau de santé :

Mariages.—William McCoy à Mlle Mary Mingo.

Jean Beige à Mlle Madeleine Comptant.
Wm. Schlapmann à Mlle Mary A. Fleischman.

Naissances.—Mme Joseph Anderson, une fille.
Mme Alfred Gehrke, jumelles.
" Thos. A. Gould, une fille.
" Guy Tenny, une fille.
" Wm. F. Ambourne, une fille.

Décès.—John Lewis c., 26 ans.
Frederick H. Barthes, 11 mois.
Thomas Fleming, 67 ans.
Mme Ellen Lancaster, 56 ans.
Marcel Gelpi, c., 57 ans.
Jos. McGinnis, c., 3 mois.
A. B. Gaude, 69 ans.
Bertha Fleischman, 10 mois.
E. Fabre, c., 70 ans.

La Banque du Sud.—La cour suprême à Opelousas, vient de rejeter définitivement la réclamation, formulée jadis par la ville de la Nile-Orléans dans le procès qu'elle avait institué contre la banque du Sud, réclamant $800,000 et intérêts, montant des fonds remis par la banque au gouverneur de l'Etat, en 1869, pour le compte de la police métropolitaine.

Cette unique réclamation qui maintenant doit être comptée de la ville tout jamais. Il en restera néanmoins à qu de droit, d'un côté, la honte de l'avoir conçue et pourvoir et d'en autre, l'honneur d'en avoir nettement triomphé.

Se fondant sur cette demande, alors encore pendante, la ville avait formé opposition à la distribution que les commissaires de liquidation se préparaient de faire.—La décision de la cour suprême que nous venons de relater, met à néant cette opposition ; mais la ville réclame en sus, avec privilège, dix années de intérêts c'est-à-dire environ $13,000.

D'autres oppositions ont été déjà intentées pour lesquelles il faut pourvoir mettre une réserve de presqu'autant ; mais il restera alors entre les mains des liquidateurs, une balance de $25,000, qu'ils ont l'intention de répartir immédiatement, moyennant autorisation judiciaire préalable. Cela étant, les créanciers, au lieu de recevoir les dividendes que lorsqu'il y a vingt ou quatre entre les mains de quelques personnes qui avaient obtenu à cet accident sans en avoir souffert. Ce sera un beau fait grand honneur à M. Willoz. La police du Sud a aussi très noblement conduite.

Une proposition raisonnable.—L'administrateur Chevalier a adressé à notre représentant en Congrès, M. Elam une lettre où il le prie de faire en sorte d'obtenir pour la Nouvelle-Orléans l'ancien hôpital de marine. Cela serait demandé au gouvernement fédéral comme une indemnité de l'aide Tonto qui a été détruit par le feu sous l'occupation des soldats fédéraux, destruction pour laquelle il n'a encore été offert aucune compensation à notre ville. La demande nous paraît juste et, à la prochaine session congressionnelle, il ne serait pas impossible qu'elle fut accordée.

Affaires de ville.—Le contrat pour les réparations et altérations de la salle St-Patrick, suivant le devis déposé au bureau du voyer, a été signé par A. Dowing, l'entrepreneur des travaux. Après qu'ils seront achevés, la Cour Criminelle Supérieure, le Tribunal Cour de District et le bureau de l'avocat de district y seront transférés. Les travaux ont commencé hier matin et seront continués incessamment.

Le département des améliorations a notifié à la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles, et à la compagnie du chemin de fer "Crescent City", qu'elles eussent à réparer leurs rues et leurs intersections de rues, conformément aux termes de leurs contrats.

Pétitions pour réduction d'emménagement. — L'administrateur Marks a fait un rapport favorable sur les pétitions de Mr. George Brady pour les Dames de la Société de Marie, de Charles Hernandez, Société du Sacré-Cœur de Notre-Dame, des filles de charité de l'asile des orphelins de St. Vincent et des Petites Sœurs des Pauvres, pour obtenir des exemptions d'emménagement.

L'administrateur Marks a fait un rapport défavorable sur les pétitions de G. L. Keyes, J. Hussey et de J. Hernandez, pour des réductions d'emménagement.

Transfert.—Conformément à l'ordonnance adoptée par le conseil de ville, MM. Chess, Carley & Co., négociants en pétrole de Louisville, ont transporté trente immenses citernes d'huile de charbon de Pennsylvanie de M. W. P. Converse, à la bâtisse récemment élevée pour l'emmagasinage du pétrole, dans les limites de chantier du gouvernement, à la jonction des rues Calliope et Clairborne.

Service de vapeur.—Le marchand des Etats-Unis, Wharton, est parti pour Natchitoches afin de payer les trimestres qui ont été entendus dans les récente procès contre divers citoyens de la paroisse de ce nom. Il y avait environ 50 témoins à qui l'on doit une somme de $3000 plus ou moins.

Part d'école.—La part de la ville de la Nile-Orléans pour le mois de juin sur les revenus du fonds d'école d'Etat a été certifié hier par le surintendant du département de l'Instruction publique. Comme le montant ne s'élève pas à moins de $21,020, cela aidera fortement à payer les professeurs des écoles de la ville sur le mois de juillet.

Bavardages.—Jusqu'à présent, quatre jeunes garçons de la Nouvelle-Orléans sont été amenés et remplis à la cité du Washington, et parmi eux Edwd. Gaylord, âgé de 17 ans. Nous apprenons que la fils de W. Barnes et de Mme C. Merriam ont beaucoup de chances pour être admis.

Aéronautisme de vol.—John Shanhan a fait arrêtés Rudolph Hanselman, conducteur de char, sur l'accusation d'avoir soustrait une montre d'or anglaise, No 4,047, une chaîne d'argent, un souvenir anglais, une bague en or, une ceinture contenant $15, et un portemonnaie contenant $20. L'arrestation a été faite au coin de rue Magazine et Pleasant, et quand Hanselman a été fouillé à la station, on a trouvé sur lui $26 en billets, $11,60 en espèces centimes et une pièce de deux francs.

Un skiff brûlé.—Mercredi dernier, James Antonio a failli se noyer, le skiff qu'il conduisait sur le fleuve étant venu en collision avec le Ferry Boat du Trois-Piques. L'eau bouillante a été jetée et Antonio s'est sauvé à grand peine en s'accrochant à la rampe du ferry.

Opiums.—Un lot de bijouterie a été découvert bien arrangé dans une caisse de sandin. La caisse avait été apportée dans le bureau d'estimation et comme on rapportait qu'une portion du contenu était avarié, on a ouvert la caisse et les articles de bijouterie ont été alors découverts. La caisse a été saisie.

Les recettes de la sous-trésorerie ont été comme suit :

Revenu de l'intérieur	$1,573 94
Douanes (or)	1,290 00
Douane (argent)	100 00
Douane (billets)	1,163 00
Revenu de poste	6,599 00
Diverses sources	26,965 60
Total	$36,690 54

Nominations.—Le gouverneur a nommé :

Mathieu Dubos, juge de paroisse de la paroisse Ent Carroll, en remplacement de R. Austin, décédé.

Raphael DeBlanc, juge de paix du 1er ward de la paroisse St. Martin.

Michel Méchin, directeur d'école de la paroisse Morehouse.

Bureau de Santé.—Réunion hier soir, sous la présidence de M. Marks, le Dr Choppin étant malade. Présents MM. Booth, Schuppert, Hutchinson, Albrecht.

Le Dr Holt rapporte qu'il a visité le wharf de vidange. Il y avait à l'œuvre dans le bateau plusieurs nègres, hommes, femmes et enfants venaient dans les immondices les chiffons et les os et les mettant dans des sacs. Cela n'avait aucun inconvénient et je ne crois pas que le lavage et la vente de ces articles puissent causer aucun désagrément aux voisins ou nuire à la santé publique.—Le rapport est reçu.

Le Dr Schuppert, à propos d'hydrophobie, demande que les autorités de ville, passent une ordonnance condamnant à mort toute chien qui ne serait muselé et maîtres de chiens qui les laissent errer dans les rues. La motion est remise à la prochaine séance.

M. J. M. Sandidge propose de se rendre dans le Honduras anglais et engager des ouvriers pour l'état qui lui a été confié de cette localité. La lettre est remise au président du Bureau avec recommandation du Bureau.

Une communication des laitiers est reçue.

A ce sujet M. Booth présente une résolution qui est référée au président.

La résolution de M. Booth a pour but la nomination d'une commission qui s'en tendra avec l'association médicale pour faire une enquête et un rapport sur les améliorations nécessaires à prendre dans un intérêt de la santé publique et si fortement intéressée.

M. Booth demande avis qu'à la prochaine séance du Bureau il présentera une résolution relative à la quantité d'eau requise pour chaque logis, quantité estimée à 500 gallons pour chaque chambre.

M. Marks dit qu'il serait bon de passer quelque résolution au sujet de Memphis où cinq nouveaux cas de fièvre jaune se sont déclarés.

M. Booth a fait observer qu'il ne fallait pas s'alarmer trop vite et établir une partie. Depuis les dernières nouvelles de l'Asie Orientale rapportant que la Chine ne se prépare à la guerre contre le Japon.

Nécessitons de paix.

Londres, 17—Le général Wolseley va réunir le corps de Cronlock à celui de Chelmsford. Port Durnford sera la base des opérations. Kempiles avant qu'il ait bien établi qu'il s'agissait non de cela sporadiques mais dépêchants. Notre commerce souffrirait beaucoup d'un système de quarantaine et qu'il faillait attendre de nouveaux renseignements avant d'avoir recours à ce moyen.

M. Bemis est invité à présenter quelques remarques. M. Bemis émet la même opinion que M. Booth. Il a demandé, par le vote télégraphique, des renseignements au Dr Mitchell, de Memphis, et il aura une réponse demain. Il fait adjourner jusque-là.

En conséquence M. Booth fait passer une résolution portant que le développement de quelques cas sporadiques n'implique pas le danger d'une infection et ne justifie pas la mise en opération d'une quarantaine générale ; commerciale et personnelle contre les villes dans l'intérieur des E. U. où ces cas peuvent être signalés et que dans de semblables circonstances le Bureau de santé n'établira pas de quarantaine contre ces villes.

La résolution est remise à la prochaine séance et le Bureau s'ajourne.

Voyez les rapports au bureau de l'année sur des statistiques :

Mme Charles Varian à Mlle Ann Connolly, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Felicity, Carondelet et Prytania, $6,000.

Mme George W. Waters à Godfrey W. Fredericks, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Felicity, Carondelet et Prytania, $6,000.

Succession de M. et Mme W. Cornille à Henry Burke, quatre terrains avec les bâtisses, compris entre les rues Dauphine, Canal, Marais et Bienville, $2,200.

Jules Andrews, et ch. à Michael Shelley, un terrain avec bâtisses, formant le coin des rues Felicity et Prytania, $1,300.

Mme Verve W. T. Hoyt à Frances Dunlap, un terrain avec les améliorations, compris entre les rues Dauphine, Conti, Claiborne et Prytania, $1,000 en Chq.

Mme E. P. Livespere, et ch. à H. A. Mallard, deux terrains avec les améliorations, compris entre les rues Champs-Elysées, Marigny, Pierrot et Claiborne, $650.

Succession à Robert Hendrick, un terrain avec bâtisses, compris entre les rues Bayou Drysdale, Septième et Sixième, $225.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Séance du 10 Mars 1879.

Présidence de M. le Dr Armand Mercier.

Sur le rapport du comité de concours composé de MM. C. Tarpin, F. Limet, O. Carrère, R. Jumonville, A. Tabeau, G. Roussel, J. Dall'Orto, Alfred Mercier, l'Athénée a résolu unanimement de former deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er avril jusqu'au 30 septembre inclusivement.

Les manuscrits doivent être reçus au plus tard le 1er octobre. Ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier double régié, avec une marge d'un quart de la largeur, et seulement sur le recto et les signes : ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera muni sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura déjà son nom et son adresse.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affiché aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On y ajoutera, dans les circonstances, tous les éléments d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats ne seront proclamés après la lecture des manuscrits.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître un devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Les sujets choisis sont les suivants, qu'ils doivent être traités en prose.

Pour les Hommes :

LA GUERRE LOUISIANAISE AVANT, PENDANT ET APRÈS NOTRE DÉSUNION.

GUERRE.

Pour les Femmes :

ELOGE DE BIENVILLE.

Nota.—Toutes les communications que les concurrents peuvent avoir à faire seront adressées au secrétaire, P. O. Box 1294.

ARMAND MERCIER, Président.
Amédée MERCIER, Secrétaire perpétuel.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Crise ministérielle probable.

Londres, 17—Une dépêche de Paris annonce que le jugé par le Sénat de la chambre de la loi Ferry, contrairement aux prévisions, fait qui fait de possible, serait pour conséquence l'abdication de M. Ferry, comme ministre de l'instruction publique, et pourrait conduire à d'autres modifications du Cabinet.

Achat de chemins de fer par le gouvernement français.

Paris, 17—Une grande majorité du comité parlementaire, nommé hier pour étudier la politique à suivre à l'égard des chemins de fer qui sont actuellement à Orléans, est en faveur d'acheter les lignes au nom de l'Etat. Cette disposition semble la conséquence des déclarations récentes du prince Bismark relativement aux tarifs des chemins de fer.

Les Chambres pensent que le gouvernement français devrait avoir un contrôle absolu du tarif des chemins de fer français, de façon à pouvoir mettre toute tentative de la part de Bismark d'établir un tarif protecteur de chemin de fer.

Les importations en France.

Paris, 17—La valeur des approvisionnements importés en France, pendant les premiers six mois de 1879, accuse une augmentation de près de 11 millions de livres sur celle de l'an dernier pour la même période.

La loi Ferry sur l'organisation du conseil supérieur de l'instruction publique.

Versailles, 17—La Chambre des députés a discuté aujourd'hui le second projet de loi Ferry en vue d'isoler l'élément religieux du conseil supérieur de l'instruction publique. L'urgence a été déclarée.

Conférence entre les d'Orléans et les Bonapartistes.

Londres, 17—Le correspondant du Standard à Paris dit que l'on avait eu une conférence à Genève entre le prince Jérome Napoléon et les princes d'Orléans pour opérer une autre fusion.

Meurtre d'un général par un détenu.

Rome, 17—Un télégramme d'Alexandrie, Piémont, dit que le capitaine Dehode, officier stationné en cette ville, a tué le général Franzia d'un coup de revolver.

Déclaration du nouveau cabinet ministériel.

Rome, 17—Signor Cairoli a annoncé à la Chambre des députés que le ministère allait se concerter immédiatement avec les intérêts intérieurs de l'Italie, qui demandent une longue période de paix et d'industrie.

Le discours a été reçu froidement.

Osman Pacha opposé à toute concession faite à la Grèce.

Londres, 17—Une dépêche de Constantinople dit qu'Osman Pacha, ministre de la guerre, s'oppose aux concessions proposées à la Grèce. Il a ajourné le licenciement de la milice turque jusqu'au règlement de la question grecque.

Nouvelles du pays des Zoulous.

Londres, 17—Un télégramme de l'agence Reuter de la ville du Cap, via Madère, 1er juillet dit : Fynivoye de Cetywago avec des propositions de paix est arrivé au fort Napoléon, le 26 juin. Sir Garnet Wolseley est arrivé à Pietermaritzburg, le 26 juin, et doit partir pour Port Dunford le 1er juillet. Les forts Chelmsford et Crealock ont été abandonnés.

1000 Zoulous ont traversé la rivière Tugela le 25 juin, tué 3 hommes et 6 femmes, brûlé plusieurs kraals et pris quantité de bestiaux.

Démission du Grand Vizir.

Constantinople, 17—Le Grand Vizir a informé le Sultan qu'il démissionnerait en démission si son gouvernement n'était pas adopté. Sa démission sera probablement acceptée, et un nouveau ministère formé.

Dix bataillons turcs ont été envoyés à Volo.

Guerre entre la Chine et le Japon.

Londres, 17—Une dépêche de Berlin au Post dit que les dernières nouvelles de l'Asie Orientale annoncent que la Chine ne se prépare à la guerre contre le Japon.

Négociations de paix.

Londres, 17—Le général Wolseley va réunir le corps de Crealock à celui de Chelmsford. Port Durnford sera la base des opérations. Kempiles avant qu'il ait bien établi qu'il s'agissait non de cela sporadiques mais dépêchants. Notre commerce souffrirait beaucoup d'un système de quarantaine et qu'il faillait attendre de nouveaux renseignements avant d'avoir recours à ce moyen.

M. Bemis est invité à présenter quelques remarques. M. Bemis émet la même opinion que M. Booth. Il a demandé, par le vote télégraphique, des renseignements au Dr Mitchell, de Memphis, et il aura une réponse demain. Il fait adjourner jusque-là.

En conséquence M. Booth fait passer une résolution portant que le développement de quelques cas sporadiques n'implique pas le danger d'une infection et ne justifie pas la mise en opération d'une quarantaine générale commerciale et personnelle contre les villes dans l'intérieur des E. U. où ces cas peuvent être signalés et que dans de semblables circonstances le Bureau de santé n'établira pas de quarantaine contre ces villes.

La résolution est remise à la prochaine séance et le Bureau s'ajourne.

Divers.

San Francisco, 17.—Peter Anderson, éditeur de l'Appeal, un des plus notables hommes de couleur de la côte du Pacifique, est mort subitement. Il était à la tête des franc-maçons de couleur de la Californie. John Ch. Aitken Hamilton, petit-fils d'Alex. Hamilton, est mort à Merced, hier.

Le vapeur City of Peki est arrivé aujourd'hui apportant des nouvelles de Hong Kong et d'Yokohama jusqu'au 29 juin.

Le général Grant a été reçu à Tokio et à Tiensin. On lui a accordé des honneurs que l'on n'avait jamais été fait à aucun étranger.

Il est arrivé à Nagasaki, Japon, le 21 juin. On l'attendait à Yokohama et Tokio. Par un décret impérial, la réception doit être égale à celle qui serait faite à un monarque régnant.

Il a été question dans les gazettes de Pékin de l'abdication du jeune empereur actuel, et de l'intronisation de quelque autre membre de sa famille, parce qu'il a été choisi dans la même génération que ses prédécesseurs au lieu de l'être dans une génération suivante, de telle sorte qu'il aurait suivre la vieille coutume d'hériter son ancêtre.

Il est, en fait, le premier cousin et le frère adopté de l'ex-empereur, et les autorités ont formé le décrétonné d'Etat de trouvé être entièrement bien fondé et continua à régner. Cela permit pareil aux étrangers ; mais c'est un grand pas blème à résoudre à Pékin.

Chicago, 17—Une lutte a eu lieu ce matin sur la ligne de l'Illinois Central entre les ouvriers de la ligne et ceux de l'Illinois Central. Cette lutte a été la plus immorale. Cinq hommes ont été blessés. Les policiers qui intervinrent ont été blessés. Les policiers ont été blessés. Les policiers ont été blessés. Les policiers